Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées
Québec

École du Sacré-Cœur – Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

À la séance du Conseil d'établissement de la susdite école tenue le mercredi 21 octobre 2020, par vidéoconférence TEAMS, à 18 h 30.

Parents présents :

Sont présents :
Karine Lanthier
Anouk Lalonde
Josiane Lapointe
Roxanne Charron-Faubert
Nathalie Beaudoin

Membres de l'école:

Sont présents :
Anne Lauzon, directrice

Jovette Babin, enseignante
Johanne Edgar, enseignante
Marilaine Judge, enseignante
Karine Séguin, orthopédagogue
Nathalie Lake, Responsable du service de garde par intérim

Sont absents :
Francis St-Jean, Alexandra Dault

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum

Anne Lauzon, directrice, ouvre la rencontre à 18h33. Elle procède à la vérification des présences par vidéoconférence et confirme qu'il, y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : RÉSOLUTION 08 CÉ (2020-2021)

Il est proposé par Anouk Lalonde et appuyé par Nathalie Lake que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 10 septembre et du 23 septembre 2020: RÉSOLUTION 09 CÉ (2020-2021)

Le procès-verbal du CÉ du 10 septembre qui a été approuvé au CÉ du 23 septembre se doit d'être approuvé à nouveau puisqu'il n'y avait pas quorum à ce CÉ.
Nous ajoutons au procès-verbal du 10 septembre que Madame Lévesque et Madame Dallaire souhaite participer à la préparation de la fête des finissants si elle a lieu.

Des petites coquilles sont à corriger.

Dans le procès-verbal du 23 septembre à la page 5, nous pouvons y voir que les changements de zone se feront au mois. Toutefois, il a été entendu avec l'équipe école que les changements se feront aux deux semaines.

Il est proposé par Josiane Lapointe et appuyé par Anouk Lalonde que les procès-verbaux du 10 septembre et du 23 septembre soit adoptés.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. Questions du public

Aucune personne du public

5. Points de décision :

1. Budget révisé
2. Transfert des fonds à destinations spéciaux au BDE pour 2020-2021 et résolution
3. Régie interne du service de garde
4. Liste des articles scolaires pour l'école virtuelle

RÉSOLUTION 10-CÉ (2020-2021)

I. Budget révisé

Le budget présenté ne démontre aucun déficit contrairement à l'an passé. Des petites modifications sont à prévoir. Par exemple, dans l'immobilisation, la somme est dépensée en bureau et en chaise.

Il est fort probable que la somme situation d'urgence soit en déficit. Ce budget sert à approvisionner l'école pour tout ce qui est en lien avec la COVID-19.

Francisation : Présentement en évaluation afin de déterminer les besoins de l'école. Le budget sera alloué par la suite.

Il est demandé ce qui adviendra du montant alloué pour les sorties culturelles. Sachant qu'aucune sortie n'est permise pour le moment. Nous devrons attendre la décision du Ministère.

Il est proposé par Marilaine Judge et appuyé par Nathalie Lake que le budget révisé soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

RÉSOLUTION 11- CÉ (2020-2021)

II. Transfert des fonds à destinations spéciaux au BDE pour 2020-2021 et résolution.

Pas de dépense prévue pour le moment.
Madame Nathalie Lake nous informe qu'il y aura possiblement une demande de faite pour des étagères et autres choses pour le service de garde.

Il est mentionné que le 21 000$ de la campagne de financement est toujours présent. Malgré ce montant, il serait bien de faire une autre campagne de financement. La situation actuelle nous pousse à réfléchir à une manière différente de faire une campagne de financement.

Il est proposé par Karine Lanthier et appuyé par Karine Séguin que le transfert des fonds à destinations spéciaux au BDE pour 2020-2021 et résolution soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

RÉSOLUTION 12- CÉ (2020-2021)

III. Régie interne du service de garde

- Des changements à la régie interne du service de garde seront apportés sous peu afin de faire face à la nouvelle réalité.
- Madame Judge mentionne de revoir les heures au point 6.3. Les enfants sont à l'extérieur jusqu'à 8h10.
- Madame Babin mentionne que le montant de 16$ au point 10 est maintenant à 14$.
- Dans le tableau de tarification, la fréquentation sporadique de soir doit être modifié de 10$ à 4.25$.
- Il est mentionné que quelques coquilles grammaticales se retrouvent dans la régie.

À la lumière de tout ce qui est mentionné, Madame Lauzon propose de travailler le dit document avec Madame Nathalie Lake. Il sera présenté au prochain conseil d'établissement. De ce fait, il n'est pas approuvé.

Le plan de surveillance midi est approuvé puisqu'il n'y avait pas quorum lors de l'assemblée du 23 septembre.

Il est proposé par Anouk Lalonde et appuyé par Jovette Babin que la régie interne du service de garde soit adoptée.

RÉSOLUTION 13 CÉ (2020-2021)

1. Attendu que certains élèves de l'école vont devoir bénéficier de l'enseignement par l'école virtuelle du Centre de service scolaire des Hautes-Rivières (en collaboration avec le CSSCV durant la pandémie), il est demandé d'adopter la liste d'effets scolaires pour tous les niveaux (les listes ont été présentées aux membres du CÉ).

Proposé par Anouk Lalonde et appuyé par Jovette Babin que la régie interne du service de garde soit adoptée.

ADOPTÉ à l'unanimité

6. Points de consultation

Composition du CÉ pour 20-21 et pour 21-22

Monsieur Bellavance approuve la demande du conseil d'établissement de descendre les membres à 6.
Si nous souhaitons augmenter à 7 membres pour l'an prochain, il sera possible de le faire en utilisant la même démarche effectuée pour la présente demande. La demande devra être faite en mai 2021.

I. Soumission pour des Ukulélés

Nous recevons une demande afin d'effectuer l'achat de 26 Ukulélés. La question de la désinfection est soulevée. Les instruments seront laissés en classe. Chaque bulle-classe aura droit aux Ukulélés pour une période pouvant aller jusqu'à 1 mois. Chaque élève se verra attribuer un numéro correspondant à un Ukulélé précis. Lors des changements de bulle-classe chaque Ukulélé sera désinfecté et laisser à l'air libre pendant une fin de semaine.

La question de l'entreposage ainsi que des couts d'entretien est soulevé. Madame Lauzon s'engage à faire le suivi auprès de Madame Leblanc.

Il est aussi demandé à quel endroit les sous seront pris. Dans le Fond à destination spéciale et …??

Les enseignantes s'entendent pour dire que les élèves ont besoin de nouveau, de se changer les idées. Le montant investit pour cet achat sera grandement apprécié par les élèves. Nous sommes tous d'accord.

Il est proposé par Madame Roxanne Charron-Faubert d'acheter plus de Ukulélé afin d'en faire bénéficier le plus d'élève possible. Tout le monde est d'accord avec cette proposition.

Madame Lauzon s'engage à faire le suivi auprès de Madame Leblanc.

7. Points d'information

1. Bulletin pour année scolaire 2020-2021

Madame Marilaine Judge nous explique qu'en Novembre une communication sera faite auprès de chaque parent. En janvier, le 1er bulletin sera remis en plus d'une communication avec les parents. En avril, une autre communication avec les parents sera faite visant en priorité les élèves qui font face à certains défis ou qui suscite des inquiétudes. Le 2e bulletin sera remis en juin.

Chaque bulletin aura une valeur de 50%.

2. Formation pour les membres du CÉ

La formation s'adresse à tous les membres du CÉ. Il est entendu que celle-ci doit être visionnés avant le prochain CÉ.

Madame Lauzon s'engage à transférer le lien pour cette formation à son personnel école visé.

3. Photographe et reprises

Le courriel avec les informations a été envoyé aux parents par Madame Alexandra Dault.

4. Examen de la vue le 9 novembre 2020

Une optométriste viendra faire l'évaluation de la vue des enfants du préscolaire.

8. Communication

I. Parole au délégué du comité de parents

La première rencontre du comité de parent se tenait en même temps que le CÉ. Madame Anouk Lalonde mentionne qu'il n'y a rien à apporter comme information pour le moment.

II. Parole représentant des parents bénévoles (OPP)

Madame Josiane Lapointe nous informe que l'OPP n'a pas encore tenu de rencontre. La situation actuelle pousse à attendre les différentes consignes avant d'agir.
Toutefois, l'OPP a participé à la journée photo et sera présent lors de la journée avec l'optométriste.

III. Parole au personnel de soutien/service de garde

Il est difficile de jongler avec la nouvelle réalité des bulles. Étant présentement en zone rouge, les bulles-classe doivent être respecté au service de garde. Amenant ainsi son lot de défi.

IV. Mot du personnel enseignant

Le personnel enseignant remercie la direction ainsi que les parents pour leur implication et dévouement. Ils apprécient l'entraide et la solidarité témoigné.

V. Mot de la direction

Madame Lauzon remercie l'ensemble des membres pour la belle collaboration.

VI. Mot de la présidence

Madame Roxanne Charron-Faubert remercie tout le monde. Elle mentionne être bien heureuse de son mandat comme présidente.

9. Varia

Fête de l'Halloween.
L'équipe école ainsi que les parents doivent patienter jusqu'au 23 octobre avant d'avoir les consignes claires concernant la fête d'Halloween. Madame Lauzon comprend les déceptions et les questionnements que cette situation peut engendrer. Toutefois, la décision sera rendue le 23 octobre. Aucune directive n'est donnée pour le moment.

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le mercredi 25 novembre 2020 à 18h30.

11. Levée de la séance

RÉSOLUTION CÉ 14 (2020-2021)

- Il est proposé par Karine Lanthier et appuyé par Josiane Lapointe de lever la séance à 20h27.

Levée de la séance du CÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ